

La mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Point de vue de l'agence de l'eau

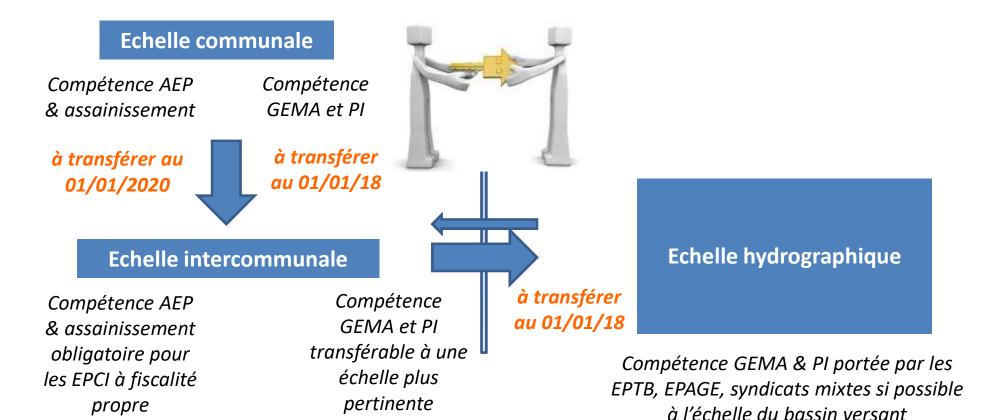
Avancement Régional PACA



Point interne délégation du 6 juin 2017

UNE NOUVELLE REORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU...

... avec 3 logiques : échelle pertinente, renforcement de la solidarité financière et gestion durable des équipements structurant le territoire. À anticiper dans les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI, en révision au 31/03/2016)



Un arsenal juridique complexe, imprécis donc insuffisant pour une mise en œuvre opérationnelle **Compétence GEMAPI** Aménagement bassin Entretien aménagement CE Défense inondations et mer stauration milieux aquatiques . 211-7 du CE **EPCI** (EPTB) EPAGE Prévention inondations et mer, Hors GEMAPI L. 211-7 du C contrats, SAGE, PGRE, ZH, appui Approvisionnement en eau, compétence GEMAPI ruissellement/érosion, pollution, gestion de la ressource, aménagements hydrauliques, stations de mesure, animation BV SAGE, PAPI, SLGRI **Autres Hors GEMAPI** Gestion de crise, réduction vulnérabilité, développement urbain, littoral/trait de côte, AEP, Assainissement **CGCT** + urbanisme





Contenu de la GeMAPI

Définition « négative » de la GeMAPI



Partage des responsabilités



Notion d'intérêt général Contenu de la GeMAPI = des actions hiérarchisées



Actions « obligatoires »

Car responsabilité juridique engagée



Actions incontournables

Car risques juridiques ou financiers, nécessité de cohérence d'actions, besoin de visibilité et légitimité de la collectivité compétente



Actions utiles

Car ni « obligatoires » ni incontournables, mais fonction du projet politique

La doctrine du bassin

http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/

SOCLE de Bassin



Doctrine EPTB/ EPAGE

Doctrine du bassin Rhône-Méditerranée pour reconnaître et promouvoir les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) et les établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE)

Approuve par del beraton n°2015 22 du combé de bassin du 20 novembre 2015

EDITO

La loi e métropoles o de jernéer 2014" a créé la compétence de « gestion des milieux aquelques et de prévention des involations » (CUMAPT). Pour la porte, la égistière s feit le choir de EPOT à facultés propes. Cet une conscionation du rôle prédentent que le groupe communal a près de feit dans la gestion des nivières à fravers la création des sorticats de méties.

Preparti acte de celle ciertification bienvenue, le comité de basein dernande aux EPCI de ne pas cubille le gière fançais de le gestion de l'eau per basein venant. Comment pountes imaginer de plainer les increditions authennet que per basein venant il la solicité à l'achelle de basenvensent constitue un levier qui permet d'agir en arrort des territoires orbains au interes de la présentation des deurspe d'expansion des cruse, de le gestion de transport sédimentaire ou encorse de la limbation du natealisment à le soutre. Elle répond série à un objectif de nécontre de la limbation du natealisment à le soutre. Elle répond série à un objectif de nécontre de la limbation du natealisment à le soutre. Elle répond série à un répondable et des efforts entre les territoires. Elle permet également une maillaire confribation de l'accelonnair les réviers que ou acté en matière de évalution des politiques, de restauration de le continualé écologique et de l'hydromorphologie, de la présentation des

La mise en asym du principe de solidanté entre l'amont et finali requise de posoche en compte le bon fronctionnement des mileus opatiques. C'est le mailleur mopen de réduis les nisques d'inocidation, d'améliore le biodiventité et l'été des essus. C'est pourquet le comité de basels inchés de rédonne de l'espace aux cours d'est, en présentent du résolutant leurs charges d'expersion des crues, sous zones humides et leurs mélandes. C'est exton passes également par le résul des digues ou le appression des exelle en traves d'est évides aux naudes éradégiques pour le transport des sectionants et la se plactice. Toutes ose actions qui present aux sessions de la compte des principals. Le manue d'est poblation comme l'applicant loursitique, le réservoir de biodiventité, le sauron d'est poblation comme l'applicant loursitique, le réservoir de biodiventité, le sauron d'est poblation de la compte des prépares comité de basels indicté les condicitées à sevance le comptetions CIESANT dans son intégratité, permetant de porter des projets intégrés prevant à la fois en compte les enjeux de prévention des inocidations et este de la traditionnement naturel des milleurs ausandousse.

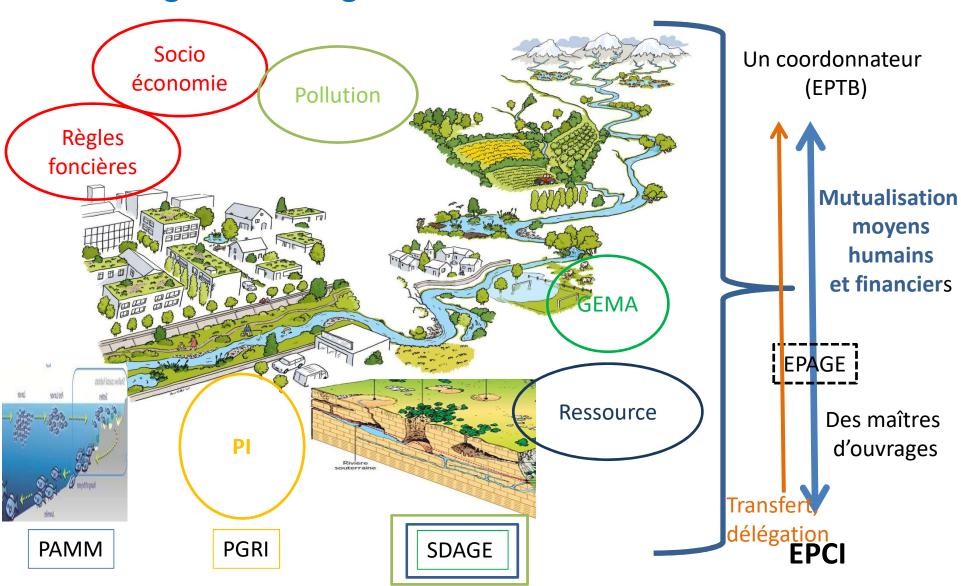
La lo précot que les syndicits mides qui assurent la competence (EUNAT) passent être recomus établement public translequement et de pecton de Feau (EPAGE) su établissement public territoris de bassin (EPTB). Le contrê de bassin aveit voiuls en 2011 secondarie (Fires) de la contre de bassin aveit voiuls en 2011 se laboration qui delinquiet de grande EPTB de coordination, a l'image de (EPTB Baffre-Doubt, et des EPTB de l'est se moient et PTB de l'est l'except de la CPTB de l'est l'except de la celeration de l'except de la celeration de l'except de la celeration de l'except de la celeration des EPAGE récessations de revote ces ordentations.

La CONTACT de 27 pages 2015 de montrolator de Carton publica destinados de differentes des refronces.

PO Makeral pattern condition record

Revenir à l'esprit de la loi :

La gestion intégrée à l'échelle du bassin-versant



EPAGE-EPTB – rôle et missions

• EPAGE:

- Échelle sous/BV ou BV d'un fleuve
- Syndicat mixte, avec EPCI FP compétents sur le périmètre
- Assurer la prévention des inondations ainsi que la gestion des cours d'eau non domaniaux :
 - MO opérationnelle pour GEMAPI
 - Expertise et connaissance fonctionnement milieux sur le BV
 - Sensibilisation, communication, animation

EPTB:

- Echelle bassin ou groupement de sous BV hydrographiques et non superposition d'EPTB sur le même périmètre,
- Syndicat Mixte, pas d'obligation d'adhérer ni de transférer la compétence GEMAPI
- Faciliter la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation des ZH :
 - Contribuer à l'élaboration et au suivi des SAGE
 - Coordination, animation, expertise, conseil, information
 - Rends des avis
 - MO études et travaux si pas de MO appropriée

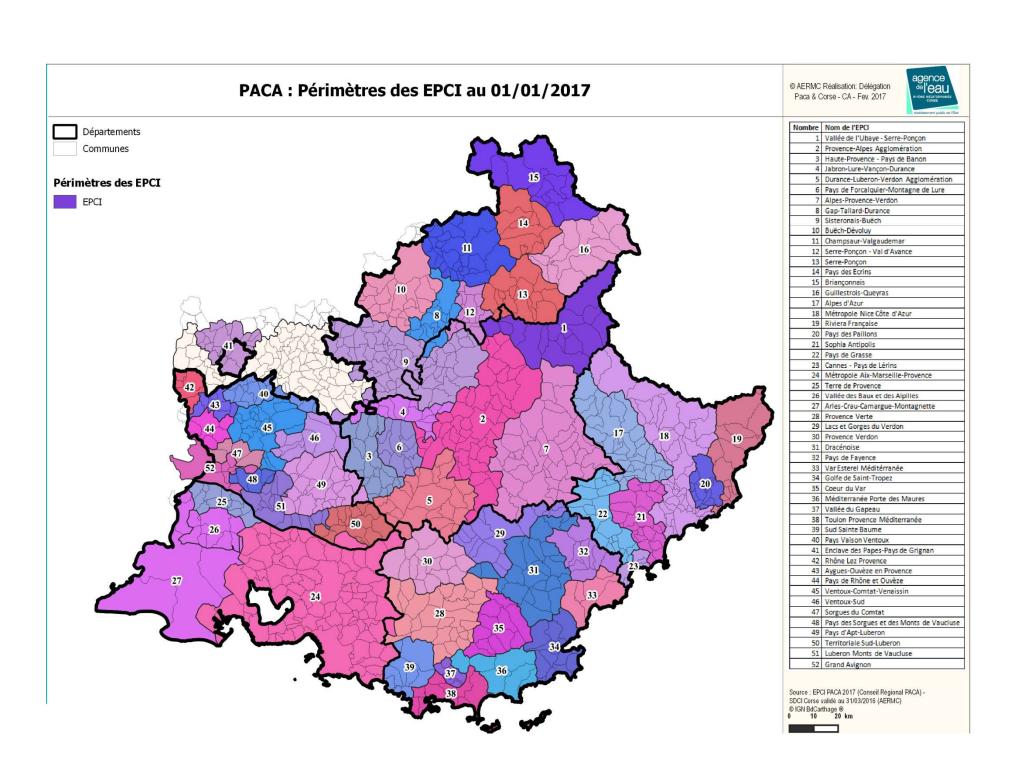
Un SDAGE intégrateur des différents enjeux de l'eau

gestion équilibrée de la ressource : équilibre milieux / usages (loi sur l'eau du 3 janvier 1992)

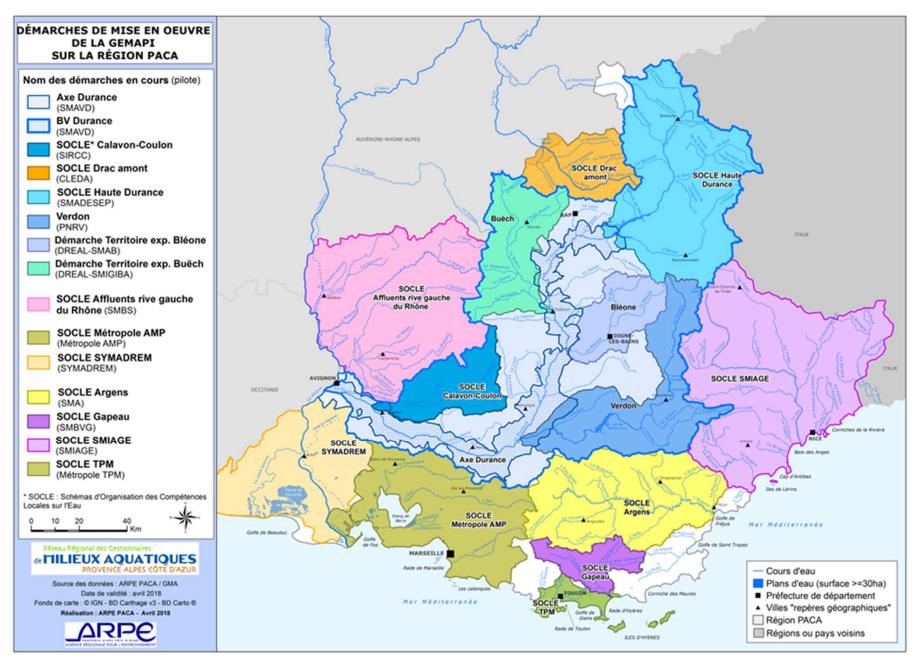
atteindre le bon état des eaux :
objectif de non dégradation,
programme de mesures
(directive cadre sur l'eau du 23
octobre 2000)

réduire les impacts des inondations : plan de gestion des risques d'inondation (directive inondation du 23 octobre 2007)

atteindre le bon état écologique du milieu marin : plan d'action pour le milieu marin (directive cadre stratégie pour le milieu marin du 17 juin 2008)

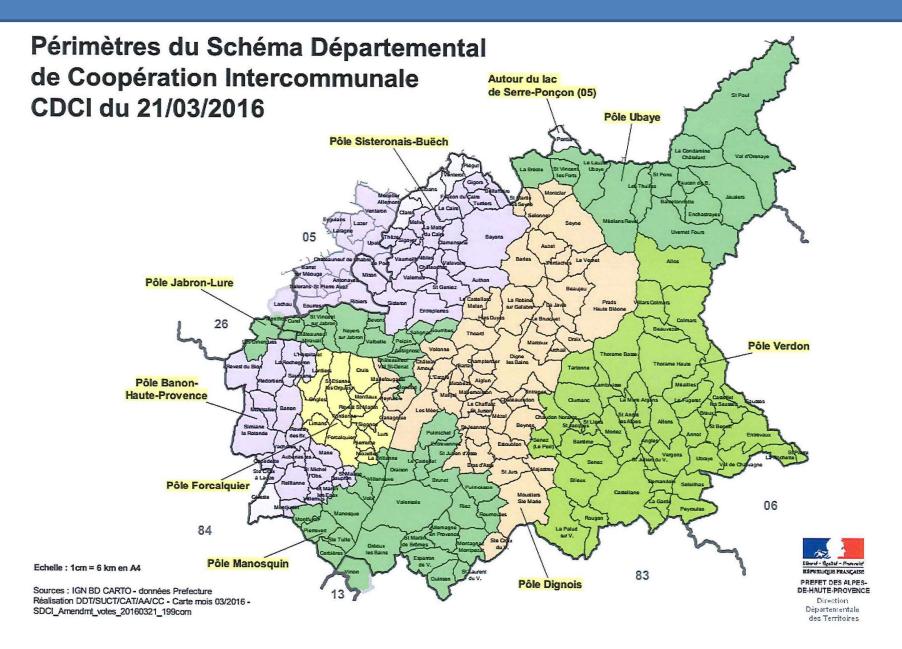


Avancement PACA

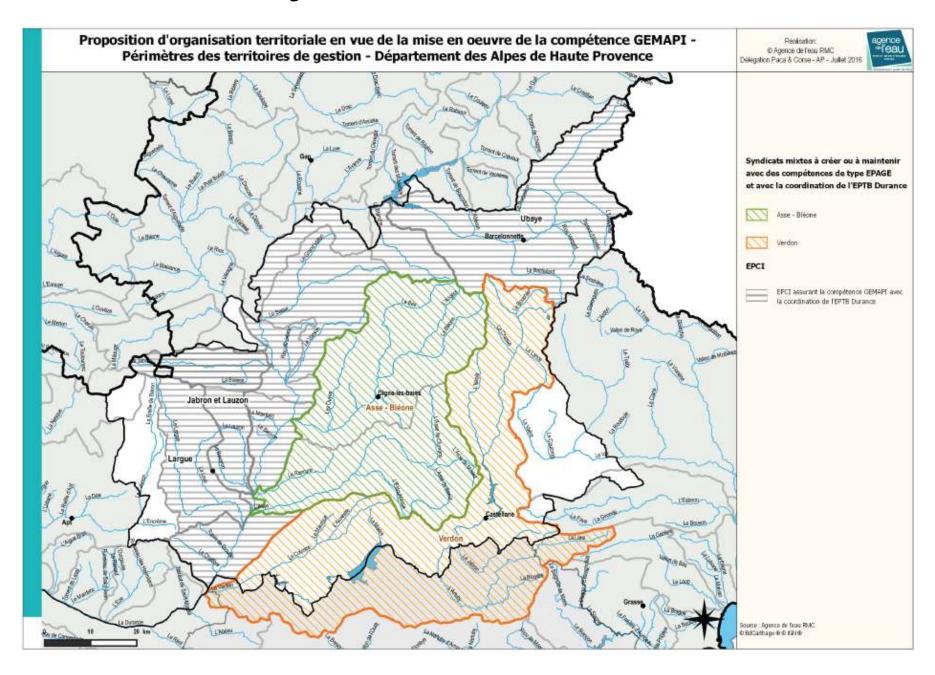


Alpes de Haute Provence

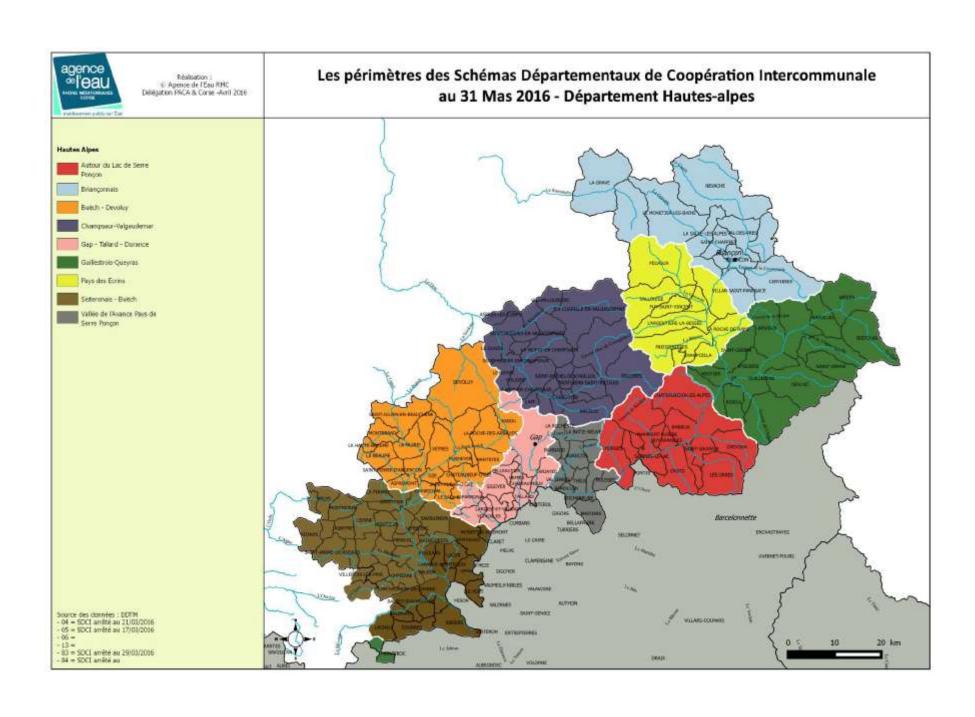
1 - Situation actuelle des syndicats de rivière et SDCI



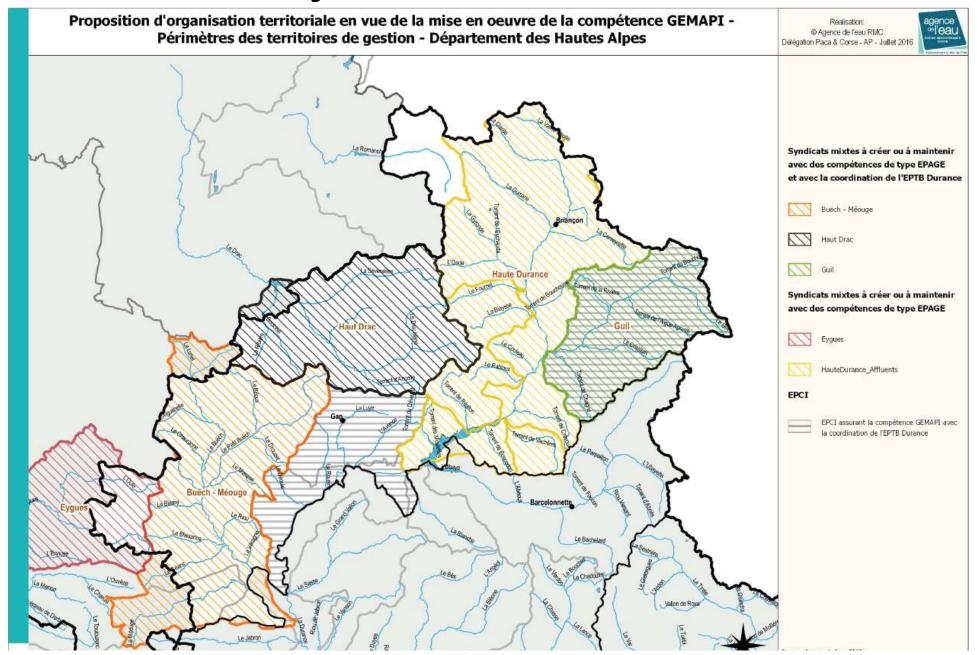
Projection 2018-2019



Hautes Alpes

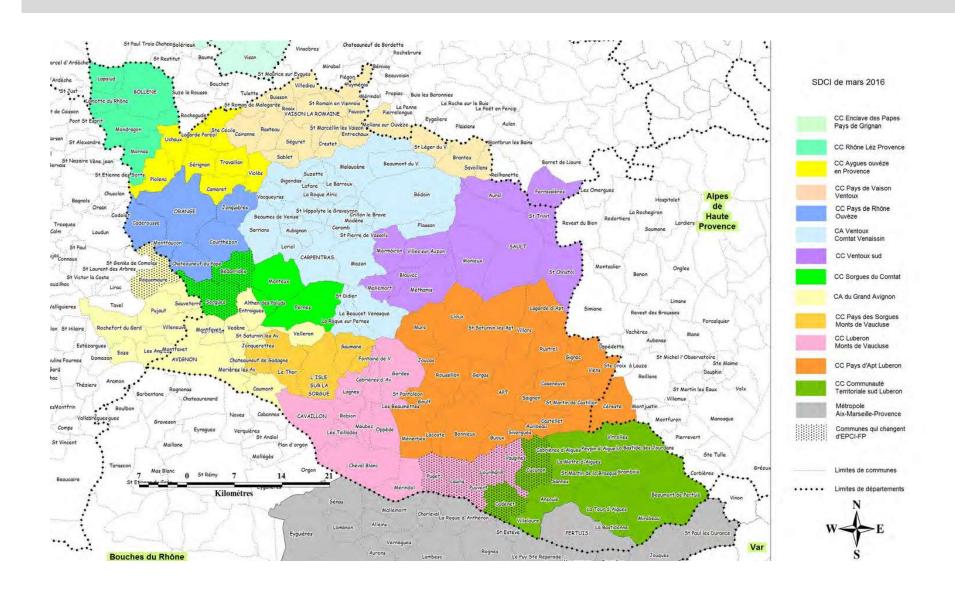


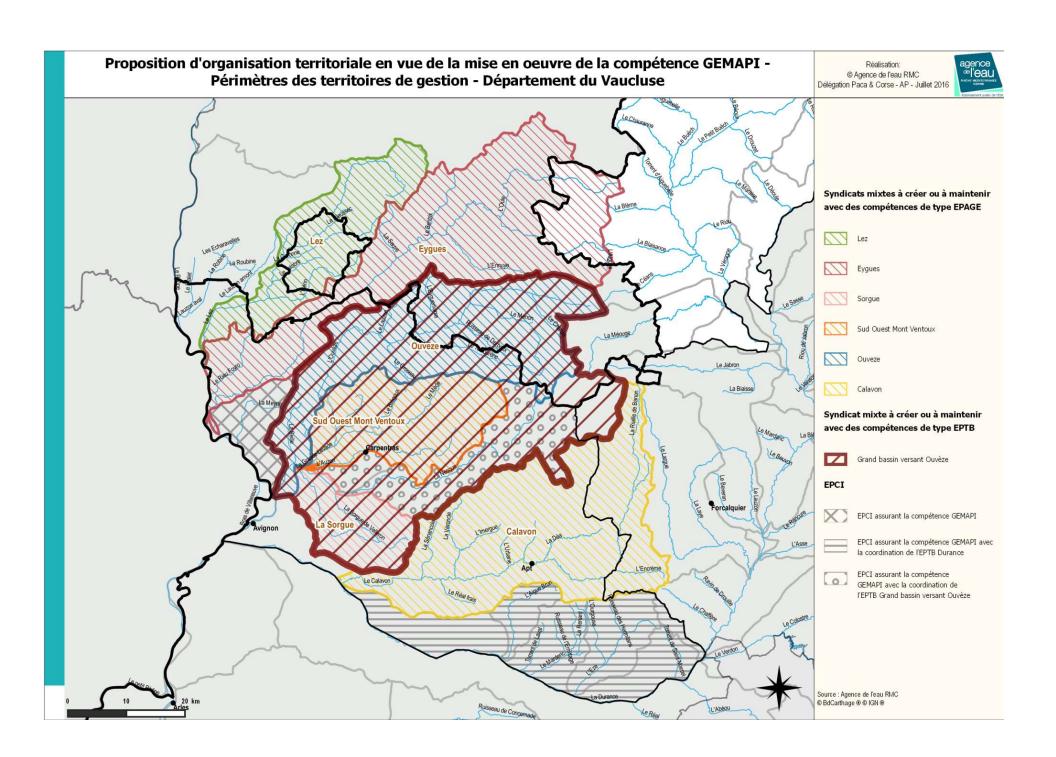
Projection 2018-2019



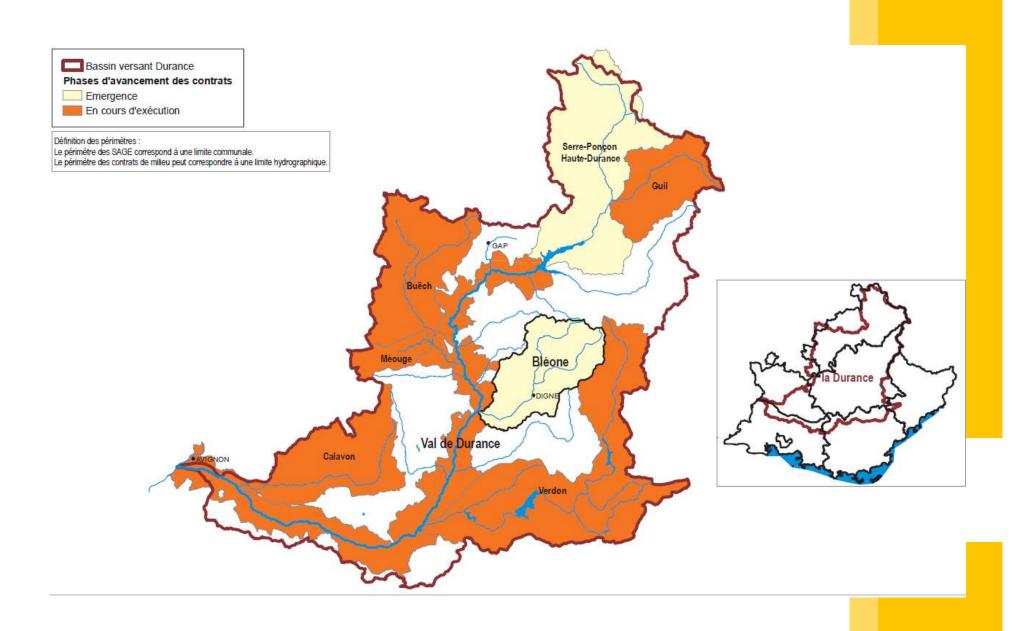
Vaucluse

Situation future EPCI de Vaucluse





Déclinaison sur le bassin de la Durance



Alpes-Maritimes

Sources : Conseil départemental des Alpes-Maritimes, Bassins versants : agence de l'Eau ITALIE Piémont C.A. de la Riviéra Française C.C. Alpes d'Azur Métropole Nice Côte d'Azur C.C. Alpes Provence Verdon CC Artuby Verdon Légende Métropole Nice Côte d'Azur Communauté Var Limites CA Var Esterel Méditérranée (CAVEM)

Alpes Maritimes



1 EPTB à l'échelle de l'ensemble des basins-versants y compris EPCI du Var et des Alpes de Haute Provence

Des contrats territoriaux entre chaque EPCI et le SMIAGE (2018-2021)

Var

Var



Bouches-du-Rhône

Bouches-du-Rhône





Vos correspondants à l'agence de l'eau

- Durance : chef de service Laurent Bourdin
 - 04 et 05 : Hélène Jethrit
 - 84 : Thiphaine Gourbay
- Bouches-du Rhône : Chef de service Jean-Michel Eiffes
 - Métropole MPM : Claire Floury
 - Ouest 13 : Cécile Zys
- Var et Alpes-Maritimes : Chef de service Sophie Lasnier
 - 83 : Argens, Peggy Bourianne / BV Côtiers, Fatiha El Mesaoudi
 - 06 Pierre Barret
- Coordinateur PACA : Pierre Barret

